

14 mars 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de félicitations de M. Jacques Chirac, Président de la République, à M. Philippe Kirsch, à l'occasion de son élection à la présidence de la Cour pénale internationale, Paris le 14 mars 2003.

Monsieur le Président,

C'est avec grand plaisir que je vous adresse, en mon nom personnel et au nom de la France, mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la Cour pénale internationale.

La France et le Canada ont oeuvré ensemble à la création de cette nouvelle institution et ont toujours partagé la même vision ambitieuse de ce que devait être une juridiction pénale internationale capable de punir et prévenir les crimes qui révoltent la conscience de l'humanité. Récemment encore, à l'occasion de la campagne pour l'élection des juges, vous avez défendu une approche du rôle de la Cour et de la manière de mettre en oeuvre les garanties procédurales aménagées par son Statut qui rejoint pleinement celle de la France.

Je suis certain que vos éminentes qualités donneront à la Cour crédibilité et efficacité. Je puis vous assurer que la France pour sa part veillera à ce que la Cour trouve toute sa place parmi les grandes instances régulatrices du monde.

Je vous présente tous mes voeux dans cette nouvelle et haute tâche et je vous prie d'agrée, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Avec ma bien cordiale estime,